



Analyse

L'inflation, objectif principal des banques centrales

L'inflation, objectif principal des banques centrales

Pendant une dizaine d'années, l'inflation avait disparu dans les pays occidentaux. Les banques centrales cherchaient désespérément à la réanimer, pour qu'elle atteigne le niveau idéal de 2% par an. Puis la pandémie de covid et la guerre en Ukraine ont tout changé.

Les prix ont augmenté de 8.3% aux Etats-Unis en avril et de 8.6% en mai, en rythme annuel. Cela ne s'était plus vu depuis 1980. La situation n'est guère meilleure en Europe, où le taux d'inflation a bondi à 8.1% en mai.

Ce retour de l'inflation a commencé à la sortie de la pandémie. En résumé, les entreprises n'arrivaient pas à répondre à la subite reprise de la demande. Autre problème, l'acheminement des marchandises à travers le monde est resté perturbé, ce qui provoque des pénuries et pousse également les prix à la hausse. Ces tendances ont été accentuées par la guerre en Ukraine, qui a fait exploser les prix du pétrole, du gaz et de nombreux produits agricoles. Enfin, certaines parties de la Chine ont à nouveau été confinées en raison de la stratégie très restrictive menée par le gouvernement de Xi Jinping.

« Les prix ont augmenté de 8.3% aux Etats-Unis en avril et de 8.6% en mai, en rythme annuel. Cela ne s'était plus vu depuis 1980. »

L'inflation devrait donc atteindre les 6% au niveau global en 2022. C'est nettement plus que les 4% auxquels on s'attendait en janvier. Mais ça, c'était avant la guerre.

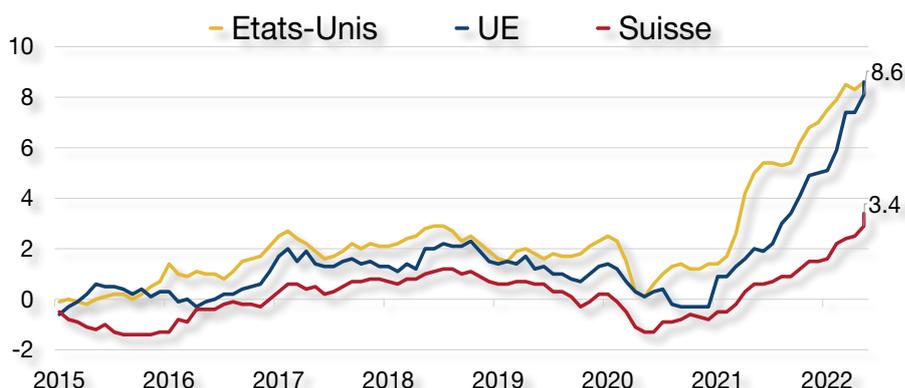
En conséquence, le pouvoir d'achat des consommateurs souffre et les perspectives de croissance au niveau mondial sont revues à la baisse. La progression du produit intérieur brut mondial devrait modérément dépasser 2% cette année, alors qu'on la prévoyait à plus de 4% en janvier.

La Suisse, une exception

Dans ce sombre tableau, la Suisse fait une nouvelle fois figure d'exception. L'inflation s'y est élevée à 2.9% en mai, sous l'effet de la hausse des prix du mazout et des carburants en particulier. Si l'inflation reste relativement basse en Suisse par rapport au reste du monde, c'est parce que notre pays dispose d'un atout fort : le franc.

Fig. 1. L'inflation depuis 2015 aux Etats-Unis, à l'Union européenne et en Suisse

Source : Bloomberg



« Si l'inflation reste relativement basse en Suisse par rapport au reste du monde, c'est parce que notre pays dispose d'un atout fort : le franc. »

Le franc fort complique la vie des entreprises suisses qui exportent, car leurs produits deviennent plus chers pour les clients étrangers. Mais il a aussi l'immense avantage de rendre moins chères les importations de produits étrangers en Suisse. Notre monnaie nous protège donc de l'inflation dite "importée". Et la croissance ne devrait pas piquer du nez sous nos latitudes, mais rester proche de 2.5%, en ralentissement modéré par rapport à 2021.

Comment lutter contre cette inflation qui plombe nos portefeuilles?

Relever les taux d'intérêt peut aider à dompter l'inflation. C'est ce que cherche à faire la Réserve fédérale américaine. Le 15 juin, elle a nettement augmenté ses taux à court terme. Le Royaume-Uni en a fait de même et la Banque centrale européenne va leur emboîter le pas.

Problème : renchérir le coût de l'argent pénalise aussi la croissance qui, on l'a vu, n'est déjà pas au meilleur de sa forme dans le monde. Les banques centrales doivent donc trouver un subtil équilibre, pour dompter l'inflation sans provoquer une récession. Les experts parlent d'« atterrissage en douceur » de l'économie.

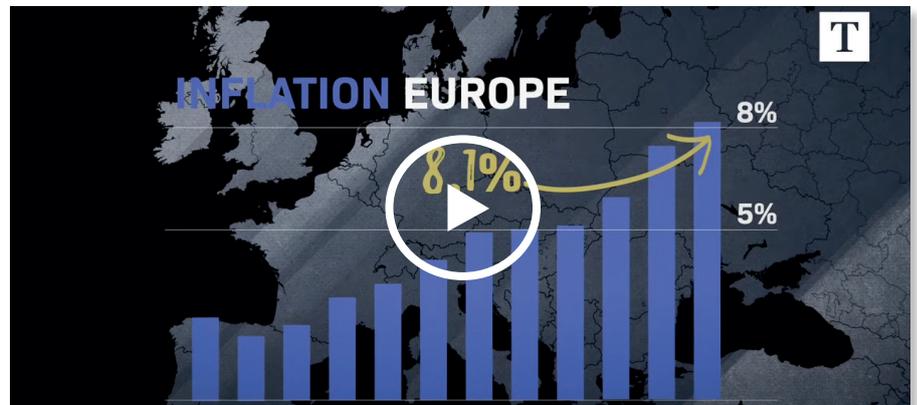
« Renchérir le coût de l'argent pénalise aussi la croissance qui, on l'a vu, n'est déjà pas au meilleur de sa forme dans le monde. »

Notre Banque nationale a elle aussi décidé d'agir, en faisant passer son taux directeur de -0.75% à -0.25% le 16 juin dernier. Mais elle doit jongler avec une dimension supplémentaire, puisqu'un relèvement de ses taux d'intérêt contribue à renchérir encore le franc, ce qui pénalise les exportations, et pèse donc sur la conjoncture économique.

Pour l'instant, plusieurs pays ont décidé d'atténuer l'impact de l'inflation via des programmes d'aide aux populations plus vulnérables, comme cela avait été le cas durant la pandémie de covid.

Ce texte et la vidéo ont été réalisés en collaboration avec *Le Temps*

Visionnez la vidéo sur
notre site
bonhote.ch/analyse



Auteurs et contact



Julien Stähli
Directeur des investissements (CIO)
MBF Boston University



Pierre-François Donzé
Licencié HEC



Karine Patron
MScF Université de Neuchâtel



Mickaël Gonçalves
MSc en comptabilité, contrôle et finance

Banque Bonhôte & Cie SA - 2, quai Ostervald, 2001 Neuchâtel / Suisse - T. +41 32 722 10 00 / contact@bonhote.ch

Ce document, purement informatif, se base sur des informations récoltées auprès de sources considérées comme fiables et à jour, sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité. Les marchés et produits financiers sont par nature sujets à des risques de pertes importants qui peuvent s'avérer incompatibles avec la tolérance au risque du lecteur. Les performances passées reflétées dans ce document ne sont pas des indicateurs de résultats pour le futur. Ce document ne constitue pas un conseil ou une offre d'achat ou de vente de titres ou de quelque produit financier que ce soit à l'intention du lecteur et n'engage ainsi en aucun cas la responsabilité de la Banque. La Banque se réserve le cas échéant le droit de s'écarter des avis exprimés dans ce document, notamment dans le cadre de la gestion des mandats de ses clients et de la gestion de certains placements collectifs. La Banque est une banque suisse soumise à la surveillance et à la réglementation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Elle n'est ni au bénéfice d'une autorisation, ni surveillée par un régulateur étranger. Par conséquent, la diffusion de ce document hors de Suisse, comme la vente de certains produits à des investisseurs résidents ou domiciliés hors de Suisse, peuvent être soumis à des restrictions ou à d'éventuelles interdictions en vertu de lois étrangères. Il incombe au lecteur de se renseigner quant à son statut à cet égard et de respecter les lois et règlements qui le concernent. Nous vous conseillons de consulter des conseillers professionnels qualifiés notamment en matière juridique, financière et fiscale pour déterminer votre position par rapport au contenu de la présente publication.

Actualités du Groupe Bonhôte



20 ans au cœur de Bienne

A l'occasion des vingt ans de sa succursale biennoise, la banque Bonhôte agrandit ses bureaux, engage trois nouveaux gestionnaires et une assistante et devient ainsi la plus grande équipe de gestion de fortune de la région Bienne – Seeland.

Directeur de Bonhôte Bienne depuis une dizaine d'années, Philippe Borner (au centre à gauche) confie la responsabilité de la succursale à Rico Tanner (au centre à droite), ex-directeur de l'UBS Bienne-Seeland.

En savoir plus : bonhote.ch/bienne-20-ans



100e anniversaire de la Place financière neuchâteloise

La place financière neuchâteloise célèbre cette année son 100e anniversaire. A cette occasion, elle a mis sur pied une série d'actions de communication à l'attention de la génération de demain. La banque Bonhôte a participé à ces travaux en coordonnant l'entier du projet.

En savoir plus : bonhote.ch/100e-place-financiere-ne



Soirée fondation de l'Hermitage

La banque Bonhôte est partenaire de la Fondation de l'Hermitage depuis cinq ans. A l'occasion de l'inauguration de la nouvelle exposition consacrée à Achille Laugé, elle a organisé comme chaque année une soirée privative à l'attention de ses clients de la région.

En savoir plus : bonhote.ch/hermitage